

DEC182053INSIS

Décision portant nomination de M. Laurent FRIBOURG aux fonctions de directeur de la fédération de recherche FR3311 intitulée Institut FARMAN.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC142124DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de la fédération de recherche n°3311 intitulée Institut Farman et nommant M. Florian DE VUYST, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC180121INSIS du 6 février 2018 portant nomination par intérim de M. Laurent FRIBOURG aux fonctions de directeur de la fédération de recherche FR3311 intitulée Institut Farman.

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis émis par l'instance compétente du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} aout 2018, M. Laurent FRIBOURG, directeur de recherche au CNRS est nommé directeur de la fédération de recherche intitulée Institut Farman n° de code 3311 jusqu'à la fin du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 Aout 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit